

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

**Séance publique
du jeudi 18 mai 2017 à 9h30
Hémicycle du Pharo – Marseille**

In extenso

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Michel AMIEL - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Eric LE DISSÈS - Michel LEGIER - Gaëlle LENFANT - Jean-Marie LEONARDIS - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCÉL - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Florence MASSE - Georges MAURY - Roger MEI - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Patrick PADOVANI - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Roger RUZE - Florian SALAZAR-MARTIN - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPLI - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par David YTIER - André BERTERO représenté par Joël MANCÉL - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ représenté par Jules SUSINI - Christian BURLE représenté par Jean-Pierre SERRUS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Auguste COLOMB représenté par Henri PONS - Monique CORDIER représentée par René BACCINO - Christian DELAVET représenté par Guy ALBERT - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Frédéric DOURNAYAN représenté par Frédéric COLLART - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Gaby CHARROUX - Olivier FREGEAC représenté par Régis MARTIN - Hélène GENTICEAGLIO représentée par Marie-France SOURD GULINO - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE - Robert LAGIER représenté par Georges CRISTIANI - Albert LAPEYRE représenté par Gérard CHENOZ - Gisèle LELOUIS représentée par Loïc BARAT - Laurence LUCCIONI représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Richard MIRON représenté par Michel AZOULAI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Virginie MONNET-CORTI représentée par Nathalie FEDI - Jérôme ORGEAS représenté par Patrick GHIGONETTO - Stéphane PAOLI représenté par Maurice CHAZEAU - Patrick PAPPALARDO représenté par Maxime TOMMASINI - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Jean-Jacques POLITANO représenté par Jean-Christophe GROSSI - René RAIMONDI représenté par Michel AMIEL - Julien RAVIER représenté par Valérie BOYER - Stéphane RAVIER représenté par Sandrine D'ANGIO - Marie-Laure ROCCASERRA représentée par Martine RENAUD - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Michèle EMERY - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Philippe DE SAINTDO - Guy TEISSIER représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Yves WIGT représenté par Patrick APPARICIO - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Francis TAULAN.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Guy BARRET - Jean-Pierre BAUMANN - Odile BONTHOUX - Michel BOULAN - Michel CATANEO - Anne CLAUDIUS-PETIT - Laurent COMAS - Robert DAGORNE - Claude FILIPPI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Olivier GUIROU - Michel ILLAC - Michel LAN - Stéphane LE RUDULIER - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Marcel MAUNIER - Patrick MENNUCCI - Yves MESNARD - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Serge PEROTTINO - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI.

La séance est ouverte à 9 H 30,
sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat,
Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, si vous voulez bien prendre place. Nous allons procéder à l'appel.

(M. Ytier procède à l'appel nominal des membres du Conseil de la Métropole.)

Monsieur LE PRESIDENT.- La séance est ouverte, le quorum est atteint.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2017

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le procès-verbal de la précédente séance. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 30 MARS 2017 ET DES CONSEILS DE TERRITOIRES

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix les comptes rendus des décisions. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, nous les considérons comme adoptés.

IV – INFORMATIONS AU CONSEIL

- Choix du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement relatif à la requalification du Jarret à Marseille

- Choix du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la ligne T3 du tramway de Marseille au nord et au sud et pour la création d'un site de maintenance et de remisage

- Mise à disposition de personnels

Monsieur LE PRESIDENT.- Une procédure d'urgence qui est demandée sur un rapport. Il s'agit du financement d'équipements de la commune de Cornillon Confoux. Pas d'opposition mes chers collègues ?

La procédure d'urgence est adoptée à l'unanimité.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, bien que la période soit encore très électorale, nous avons besoin de tenir cette séance pour avancer dans le travail de la Métropole.

Je vous remercie vraiment d'y participer.

Un dossier important sera en effet consacré à l'organisation administrative de la Métropole. Mais aussi nous examinerons les comptes administratifs de la première année d'exercice de la Métropole, l'année 2016.

Selon la règle, j'inviterai alors les Présidents des Conseils de Territoire à se retirer en même temps que moi de la séance plénière pendant que Mme la Première Vice-Présidente présidera la séance pour le vote du compte administratif du budget principal incluant les Etats Spéciaux de Territoire.

Jean Montagnac et Roland Blum nous confirmeront bien que le compte administratif 2016 fait ressortir un excédent d'exploitation de 56 millions d'euros. Ce résultat doit être interprété comme un bon signal, celui de notre capacité à modérer la dépense et à rester sur la trajectoire financière décidée par le Pacte de Gestion Financier et Fiscal, sans augmentation d'impôts, avec la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, et avec une augmentation raisonnable de la dette. La prochaine lettre de cadrage pour la préparation du budget primitif 2018 confirmera ces orientations de modération indispensables au maintien de la solvabilité de la Métropole et de sa notation financière.

Au-delà de tous les autres dossiers qui seront appelés au Bureau ou en séance plénière, je voudrais aussi faire le point sur la préparation du Projet Métropolitain et sur les transferts de compétence à venir.

Avec Michel Roux, Vice-président de la Métropole, en charge du Projet Métropolitain et du Conseil de Développement, nous avons mis en place une démarche de travail sur le projet de la Métropole. Un document intitulé « Métropole pratique » vous est d'ailleurs remis aujourd'hui et rappelle la démarche.

Le groupe de Maires chargé du Projet Métropolitain se réunira à nouveau le 12 juin. Leur contribution est essentielle pour passer du « futur engagé » à l'ambition métropolitaine.

Mais la démarche associe aussi nos partenaires de la société civile, et c'est pourquoi le Conseil de Développement qui a été installé le 6 avril dernier et dont la Présidence a été confiée à Gérard Gonnet, participe aussi à la préparation du Projet Métropolitain à travers sa Commission spéciale.

D'ici la fin de l'été, les élus métropolitains de la Conférence Spéciale sur le projet et les représentants du Conseil de Développement se retrouveront pour une séance de convergence qui fixera la charpente des propositions sur lesquelles le Conseil de la Métropole pourra délibérer à la fin de l'année.

L'autre démarche importante qui est en cours est celle des compétences que les communes vont transférer à la Métropole dans le cadre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, la CLECT. Il s'agit des compétences qui seront transférées de par la loi dès le 1^{er} janvier 2018, mais aussi des équipements d'intérêt métropolitain et des compétences facultatives.

Au sujet de la définition de l'intérêt métropolitain pour les équipements culturels et sportifs susceptibles d'être transférés à la Métropole, les Maires ont répondu aux lettres de consultation que je leur ai adressées.

Le résultat de cette consultation va être communiqué en toute transparence à tous les Maires.

Au total, pour la culture et les sports, avec les équipements déjà métropolitains dont il faudra confirmer le rattachement à la Métropole au titre de l'intérêt métropolitain, ce sont près de 60 communes qui souhaitent transférer ou confirmer le transfert d'équipements à la Métropole.

Mais ceci n'est qu'un point d'étape car le travail technique va se poursuivre ainsi que la concertation politique sur ce sujet notamment à l'occasion de la prochaine Conférence Métropolitaine des Maires que nous réunirons le 15 juin.

A partir de ces travaux et de ces débats, je pense que nous pourrons être prêts pour délibérer au Conseil Métropolitain du 13 juillet.

Pourquoi cette date du 13 juillet ? Nous le ferons le matin puisque l'après-midi les Maires sont retenus pour les festivités avant le 14 juillet. Je tiens compte d'un éventuel débat de politique générale engagé par le Gouvernement vraisemblablement en milieu de semaine. Pour ne pas prendre de risque de fixer une date et d'être obligé de l'annuler, je préfère vous soumettre la réunion du Conseil Métropolitain le 13 juillet au matin, étant précisé que les décisions de transferts pourront faire l'objet d'une application différée à partir d'un système de convention de gestion à mettre en place pour l'année 2018, ce qui soulagera le travail de la CLECT pour cette année 2017.

Le Vice-président délégué à la Culture et le Vice-président délégué aux Sports seront bien sûr au cœur de la concertation et de la décision sur ce sujet des équipements d'intérêt métropolitain.

Un dernier point d'information concernera la suite du travail en cours réalisé par la mission du Gouvernement sur la réalisation et le financement des infrastructures de transport. Cette mission des 4 inspecteurs généraux nommés par l'Etat poursuit son travail, elle a rencontré à nouveau le Vice-président délégué aux transports et différents

techniciens ainsi que beaucoup d'acteurs publics et privés de ce dossier. La mission devrait être en mesure de présenter son rapport au Gouvernement d'ici la fin juillet. Il va de soi que nous poursuivrons notre démarche auprès du Gouvernement pour faire aboutir ce que nous considérons comme une demande légitime de soutien à la Métropole pour le dossier prioritaire des transports et de notre Agenda Mobilité. Je ne doute pas que la continuité républicaine s'appliquera à notre démarche et soyez assurés de la continuité de la revendication que nous exprimerons au nouveau Gouvernement à ce sujet.

Voilà les informations que j'étais à même de vous communiquer sur ce que nous allons devoir faire. Mais je ne veux pas anticiper sur les débats qui vont avoir lieu.

V – EXAMEN DES RAPPORTS

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission Finances et Administration Générale a examiné les rapports n°1 à 7.

Nous allons prendre les rapports les uns après les autres. S'il n'y a pas d'opposition, nous les considérons comme adoptés, si quelqu'un veut intervenir, il peut le faire à tout moment.

1. FAG 001-18/05/17 CM - Approbation des nouveaux statuts de la Régie Action Sociale et désignation des membres de son Conseil d'Exploitation

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

2. FAG 002-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de personnels auprès de la Régie Scènes et Cinés Ouest Provence pour l'exercice 2017

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

3. FAG 003-18/05/17 CM - Dispositif d'accueil de stagiaires étudiants ou en périodes de formation en milieu professionnel

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4. FAG 004-18/05/17 CM - Approbation du Contrat Enfance et Jeunesse, conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, au titre de la réservation de berceaux au sein de la crèche inter-entreprises Cap Canailles

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

5. FAG 005-18/05/17 CM - Schéma Directeur d'Organisation des Services de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous avons fonctionné jusqu'à présent sur la base de l'organisation administrative des six anciens EPCI.

Je remercie tous les personnels de s'être beaucoup impliqués et d'avoir souvent travaillé doublement pour faire démarrer la Métropole et notamment pour préparer les budgets 2016 et 2017.

Il fallait que le Comité Technique soit en place après les élections professionnelles pour que nous puissions délibérer sur une organisation administrative métropolitaine à part entière. C'est donc ce que nous faisons aujourd'hui.

Le travail a été bien préparé, concerté avec les Présidents de Territoire et les Vice-Présidents délégués et présenté à l'avis du Comité Technique.

L'organisation administrative métropolitaine proposée repose sur trois principes :

- une administration métropolitaine unifiée, juridiquement et socialement,
- une administration métropolitaine mutualisée,
- une administration métropolitaine territorialisée.

Sur la base de notre délibération, les étapes de mise en œuvre de cette organisation administrative seront ensuite développées rapidement :

- l'étape de l'appel à candidatures pour désigner les Directeurs et Chefs de Service prévus par l'organigramme,

- l'étape de la répartition du travail par les chartes de service entre le niveau métropolitain et le niveau territorial,

- l'étape de la mobilité interne des cadres et des personnels ainsi que l'harmonisation progressive du statut social des 7200 agents.

Là, j'ai pris un engagement, le même que j'avais pris avec le Maire d'Alleins sur le remboursement des attributions de compensation. Nos experts financiers vont vous le dire tout à l'heure, mais nous sommes à 66% de remboursement aux communes. Dans les 14 autres Métropoles de France, c'est entre 25 et 30%. Ici, nous sommes à 66%, cela fait partie des engagements que j'ai pris devant les 92 Maires.

Je suis heureux que notre administration suive bien et que nos collègues en charge des finances et du budget surveillent bien cela.

J'ai pris un engagement à l'égard des personnels, c'est l'harmonisation des tickets restaurants. Le ticket restaurant à MPM à Marseille ou à la Ville de Marseille, est à 8,80. C'est la même somme pour le Territoire de la CPA d'Aix. A Salon, c'est un peu moins mais pas loin, à Aubagne et à Istres également et il y a en revanche, un Conseil de Territoire où cela n'existait pas. Je souhaite que l'on étudie l'harmonisation le plus vite possible pour attribuer le ticket restaurant sur l'ensemble de nos six Territoires de la Métropole pour les 7 200 agents.

Autre chose qui de temps à autre m'irrite un peu. On me dit : *Tu as fait appel à des fonctionnaires de ma municipalité sans me le dire*. Il y a des appels à candidature et il y a des fonctionnaires qui voudraient changer ou venir à la Métropole. C'est leur désir ; ce n'est pas une imposition du Président de la Métropole, que ce soit bien clair. Le Président de la Métropole n'impose rien. Seulement, il respecte les règles et les lois et il demande à ses 7200 fonctionnaires. S'il y en a qui veulent changer de poste ou autre, qu'ils le disent !

De toute manière, de ce côté-là, vous avez bien vu qu'avec les 7200 agents qui sont sous vos autorités, mes chers collègues, nous n'avons pas eu de difficulté majeure jusqu'à présent et je souhaite que nous n'en ayons pas.

Je précise bien entendu que les créations de postes correspondant à ce nouvel organigramme de la Métropole, et qui sont prévus par une délibération suivante, s'effectueront à effectif global constant, dans la continuité de la stabilité des effectifs que nous avons assurée depuis le début de la création de la Métropole.

Je tenais aussi à vous dire cela.

Monsieur FERAUD.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je suis désolé d'interrompre cette belle unanimité mais le Maire de Pertuis, Roger Pellenc m'a demandé de le représenter aujourd'hui puisqu'il n'est pas là. Il m'a demandé en son nom de voter contre cette disposition parce qu'il est très chagrin de voir qu'on lui soustrait du personnel municipal.

Je me fais le rapporteur fidèle et amical de Roger Pellenc.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je réponds volontiers très amicalement au docteur Jean-Claude Féraud qu'il y a des appels à candidature. Si quelqu'un de la Mairie de Pertuis veut changer de poste, il a le droit de le demander et nous verrons si

nous le retenons. Mais puisque vous vous faites le porte-parole, j'aimerais bien de temps à autre, de la part du Maire de Pertuis ou de quelques autres, un peu plus de délicatesse. Nous ne faisons que dans le respect des règles et des lois.

Monsieur FERAUD.- Je ne me fais que le fidèle rapporteur.

Monsieur LE PRESIDENT.- Et bien vous avez la réponse !

Je mets aux voix le rapport n°5.

Le rapport est adopté à la majorité.

Vote contre de R. Pellenc

Abstentions de J. Boudon, M. Chazeau, P. De Saindo, S. Di Caro, J-C. Féraud, A. Gallèse, J-C. Grossi, I. Malauzat, J. Mancel, J. Susini, F. Taulan

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

6. FAG 006-18/05/17 CM - Mises à jour du tableau des effectifs, créations, ajustements et modifications des postes dans le cadre du schéma directeur d'organisation des services de la Métropole

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

7. FAG 007-18/05/17 CM - Approbation des critères de classement des agents promouvables à un avancement de grade ou une promotion interne

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

8. FAG 008-18/05/17 CM - Indemnisation de tiers victimes de dommages matériels

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

9. FAG 009-18/05/17 CM - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein d'organismes extérieurs

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

10. **FAG 010-18/05/17 CM - Annulation de la garantie d'emprunt accordée à la Société Publique d'Aménagement Pays d'Aix Territoires relative à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté Communautaire Cap Horizon à Vitrolles**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

11. **FAG 011-18/05/17 CM - Annulation de la garantie d'emprunt accordée à la SA HLM PROMOLOGIS relative à l'opération "6 Rue Bourbon" à Bouc-Bel-Air**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

12. **FAG 012-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour l'opération Avenue des Belges à Aix-en-Provence relative à l'acquisition-amélioration de 5 logements collectifs - Abrogation de la délibération FAG 013-1293/16/CM du 15 décembre 2016**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

13. **FAG 013-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Phocéenne d'Habitations dans le cadre de l'opération "La Barque" à Fuveau relative à l'acquisition en VEFA de 32 logements collectifs**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

14. **FAG 014-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM DOMICIL dans le cadre de l'opération "Domaine des 5 Terres" à Bouc-Bel-Air relative à l'acquisition en VEFA de 30 logements collectifs**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

15. **FAG 015-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence dans le cadre de l'opération "Ancienne Caisse d'Epargne" à Meyrargues relative à la construction de 5 logements collectifs - Territoire du Pays d'Aix**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

16. **FAG 016-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence dans le cadre de l'opération "Maison Garçin" à Meyrargues relative à la construction de 8 logements collectifs**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

17. **FAG 017-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence dans le cadre de l'opération "Chantegrillons" à Venelles relative à la construction de 4 logements collectifs**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

18. **FAG 018-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence dans le cadre de l'opération "Le Claous des Logissons" à Venelles relative à la construction de 2 logements collectifs**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

19. **FAG 019-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Néolia pour l'opération Font de Garach à Gardanne relative à l'acquisition en VEFA de 26 logements sociaux**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

20. **FAG 020-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logis Méditerranée pour l'opération Villa Mercadier - Rue du Bonheur à Vitrolles relative à la construction de 20 logements sociaux**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

21. **FAG 021-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logis Méditerranée pour l'opération Villa Mercadier - Rue du Bonheur à Vitrolles relative à la construction d'un foyer pour jeunes travailleurs de 55 logements sociaux**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

22. **FAG 022-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société Anonyme d'HLM Famille et Provence pour le financement de la construction de quatre logements "le Picoussin" situés sur la route d'Aubagne à Roquefort-La-Beudoule**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

23. **FAG 023-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM Famille et Provence pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux situés Chemin de Fontenelle à Mallemort, Clos du Roure Lot 14**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

24. **FAG 024-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM Famille et Provence pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux situés Chemin de Fontenelle à Mallemort, Clos du Roure Lot 21**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

25. **FAG 025-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM Famille et Provence pour le financement de l'opération de construction de 5 logements locatifs sociaux situés Lieu-dit Le Village à Mallemort, Rue Lamanon**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

26. **FAG 026-18/05/17 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société Anonyme Neolia pour le financement de l'opération "Le vieux Pigeonnier" de 43 logements, située Avenue des combattants d'Afrique du N. à Marignane**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

27. **FAG 027-18/05/17 CM - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la Société Anonyme Famille et Provence pour le financement de 40 logements de l'opération "Trois communes", située quartier de La Folie, Avenue des trois communes à Sausset-les-Pins**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

28. **FAG 028-18/05/17 CM - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la Société Anonyme VILOGIA pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 42 logements "Châteauneuf les Martigues", située rue Auguste Tourrel, Châteauneuf-les-Martigues**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

29. FAG 029-18/05/17 CM - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la Société Anonyme Grand Delta Habitat pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 85 logements "Le Parc", située Chemin de la Commanderie à Marseille (15ème arrondissement)

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, nous allons à présent procéder à l'adoption des comptes de gestion et du compte administratif. Comme il est de tradition, je me retire. Je demande aux autres Présidents de Conseil de Territoire de m'accompagner, nous allons boire le café en attendant.

Si Madame la Présidente Vassal veut bien venir jusqu'ici.

(M. le Président, Mme Barthélémy et MM. Isnard, Bernardini, Teissier, et Charroux quittent l'hémicycle. Mme Vassal rejoint la tribune et reprend la présidence de séance.)

Madame LA PRESIDENTE.- Mes chers collègues je vous propose, si vous le voulez bien, de commencer par le rapport principal, le n°30. Ensuite, nous énumérerons l'ensemble des rapports et un débat aura lieu à l'issue de l'ensemble des rapports. Etes-vous d'accord sur cela ?

(Assentiment général)

(Mme la Présidente énumère les intitulés des rapports n°30 à 47)

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Montagnac, pouvez-vous nous faire la présentation de ces rapports. Nous passerons ensuite au débat et nous voterons un par un les rapports.

Monsieur MONTAGNAC.- Il y a neuf rapports parmi ceux que vous venez d'énumérer qui sont des comptes de gestion. Je pense qu'il n'y a pas de contestation possible puisque c'est le rapport du Trésorier Payeur sur les différents comptes, soit administratifs...

Madame LA PRESIDENTE.- ...On ne sait jamais...

Monsieur MONTAGNAC.- Il s'agit simplement d'acter le principe du Trésorier Payeur qui a approuvé les comptes que nous lui avons transmis pour l'année 2016.

Y a-t-il des questions concernant les comptes de gestion, aussi bien de la Métropole, des Territoires que des budgets annexes ?

Madame LA PRESIDENTE.- Qui demande la parole sur ces rapports ?

(Aucune demande de parole.)

Nous passons au vote.

30. FAG 030-18/05/17 CM - Budget principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2016 et des Etats spéciaux des territoires

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

31. FAG 031-18/05/17 CM - Budgets annexes des Transports de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2016

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

32. FAG 032-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2016 du Territoire Marseille Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

33. FAG 033-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aix

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

34. FAG 034-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2016 du Territoire du Pays Salonais

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

35. FAG 035-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

36. FAG 036-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2016 du Territoire Istres-Ouest Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

37. FAG 037-18/05/17 CM - Approbation des Comptes de Gestion 2016 des Budgets annexes de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement du Pays de Martigues

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

38. FAG 038-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2016 de la Régie du réseau des transports Ulysse

Madame LA PRESIDENTE.- Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

39. FAG 039-18/05/17 CM - Budget principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2016 et des Etats Spéciaux des Territoires

Monsieur MONTAGNAC.- Je vous prie tout d'abord de m'excuser car je vais être un peu long. C'est un compte administratif important puisque c'est le premier de notre exercice, sur les dépenses et les recettes de 2016.

Le compte administratif retrace le premier exercice de la gestion de la Métropole dont les principaux faits marquants sont :

- La poursuite de la contribution des collectivités territoriales et leurs groupements au redressement national des finances publiques.

La Métropole a perçu en 2016, une dotation globale de fonctionnement de 305 millions d'euros.

- L'éligibilité de la Métropole au Fonds National de Péréquation pour une somme de 18,950 millions.
- Une intégration fiscale progressive de la fiscalité ménage des professionnels la plus favorable au maintien des équilibres territoriaux.
- La nouvelle répartition des compétences entre le budget principal et les Etats Spéciaux de Territoire retraçant ainsi les dépenses et les recettes des Conseils de Territoire.
- L'intégration des résultats et des flux budgétaires des six syndicats dissouts.

- L'intégration progressive de l'exercice 2016 de la compétence transport au sein d'une même structure budgétaire et comptable.

Ces résultats que je vais vous donner sont quand même l'interprétation fidèle de notre Pacte Financier et Fiscal et de la lettre de cadrage. C'est une ligne de conduite que nous avons souhaitée, avec Roland Blum et le Président, vous donner et qui a été appliquée dans les résultats que je vais vous annoncer.

L'architecture budgétaire, ce sont le budget principal et les six Etats Spéciaux de Territoire. Le compte administratif de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'élève en 2016 à 3 839 000 000 euros pour les dépenses dont 2 440 000 000 euros au budget principal et 3 915 000 000 euros pour les recettes dont 2 494 000 000 euros pour le budget principal.

Chaque fois que nous indiquons que ce compte administratif est bon certains nous rétorquent que l'année 2016 a été une année relativement tronquée puisque nous n'avons été en place que le 17 mars 2016 et que certaines dépenses n'ont pas pu être engagées. C'est vrai, mais sur la somme totale des économies réalisées, c'est-à-dire sur 134 millions d'euros (c'est la somme des économies du budget de fonctionnement) le budget de fonctionnement a été pratiquement accompli dans l'ensemble des Territoires à 90 ou 95%. Cela signifie que c'est sur ce budget de fonctionnement que nous avons fait la plus grande partie des investissements. Pourquoi ne retrouvons-nous que 56 millions d'euros présentés par le Président tout à l'heure ? C'est la soustraction des 68 millions que sont le déficit d'investissement que l'on retranche aux 134 millions de l'autofinancement dégagés sur le fonctionnement. Je vous expliquerai ensuite la répartition de ces 56 millions car c'est important dans le cadre de ce budget.

Je voudrais reprendre l'explication de ce compte administratif.

Je le disais il y a quelques instants, les taux d'exécution de l'exercice 2016 sont de 94% pour les dépenses de fonctionnement, de 97% pour les recettes et de 67% pour les dépenses et recettes d'investissement. On voit une différence mais l'important dans ce compte administratif, c'est la démonstration de notre volonté d'acter ce Pacte Financier et Fiscal et la lettre de cadrage.

Les dépenses d'équipement ont été exécutées à hauteur de 60%. Vous voyez la différence, nous en sommes conscients et j'espère que cela va s'améliorer cette année.

Au global, la Métropole dégage un résultat de gestion annuelle de 117 millions. Ce résultat, ajouté aux restes reportés de fonctionnement de 2015, permet de dégager un résultat cumulé de fonctionnement de 201 millions dont 132 millions au budget principal viendront *a minima* couvrir le déficit de clôture d'investissement de 69 millions dont je vous parlais il y a quelques instants. Le résultat disponible sur le fonctionnement est de 132 millions, moins les 68 millions de déficit d'investissement, cela donne un solde positif de 56 millions.

Je voudrais également vous indiquer les résultats financiers à retenir. Les résultats de fonctionnement combinés aux recettes d'investissement ont permis de financer un volume d'équipements de 528 millions d'euros pour un prévisionnel de 833 millions et de limiter ainsi le recours à l'emprunt d'équilibre à 242 millions.

Cela fait une augmentation régulière de notre dette si l'on continue dans ce sens. Ce sont 242 millions que l'on ajoute à la dette que nous avons au 1^{er} janvier 2016 sur l'exercice 2016 hors budget annexe d'opérations d'aménagement et 257 millions au total.

L'encours de la dette consolidée de la Métropole Aix-Marseille-Provence au 31 décembre 2016 est de 2 419 millions contre 2 270 millions fin 2015. Cela signifie que nous avons continué même si nous avons diminué nos investissements et notre emprunt, nous continuons à augmenter notre dette puisqu'elle représente aujourd'hui 2,4 milliards au lieu de 2,2 milliards.

Le compte administratif 2016 de la Métropole présente ainsi des premiers résultats positifs qui ne sont pas le reflet de ce que sera la gestion de la Métropole du fait du caractère exceptionnel de cet exercice. Il marque cependant, au-delà des contraintes de court et moyen termes, un début de gestion 2016 avec la transition dans la trajectoire financière de garantie d'équilibre et de capacité.

Permettez-moi une réflexion personnelle Madame la Présidente. Nous avons tous été unanimes pour voter ce qui nous semblait être le plus important, c'est-à-dire la mobilité. Aujourd'hui, et je pense que Jean-Pierre Serrus pourra en parler mieux que moi, si nous ne donnons pas un signe vis-à-vis du nouveau Gouvernement, tout comme nous aurions dû le donner si l'ancien était resté en place, si nous ne faisons pas part de notre volonté de mettre en place une économie générale dans les investissements de nos communes et de nos Territoires, je pense qu'une grande partie de nos demandes seront retoquées. Il faut faire la démonstration, même si c'est pénible pour nous, autant les Maires que les Présidents de Territoire, d'une restriction sur les investissements. Pensez-y.

Je pense qu'il va falloir qu'on prenne conscience qu'il faut qu'on fasse des efforts, les uns et les autres, au niveau de l'investissement aussi bien des Territoires que de nos villes si nous voulons avoir une exemplarité vis-à-vis des inspecteurs envoyés par les différents Ministères et pouvoir ensuite nous appuyer sur cette somme importante pour la mobilité de notre territoire.

Je vous remercie de votre attention.

Madame D'ANGIO.- La presse nous rapporte que le Président est extrêmement satisfait que ce premier exercice budgétaire de la Métropole présente un solde excédentaire si petit soit-il. C'est volontiers que nous partagerions votre joie et votre autosatisfaction coutumière face à un événement qui néanmoins ne constitue malgré tout que l'application de la loi, telle qu'elle se pratique dans la quasi-totalité des collectivités locales et leur groupement en France. Un exercice budgétaire ne doit jamais être déficitaire, règle d'or de la comptabilité publique. En somme, vous auriez inventé la pierre philosophale.

Mais ce qui est exceptionnel ici, c'est que ce résultat n'est pas le fruit de manipulation comptable inavouable de la nature de celle que vous a reprochée à plusieurs reprises la Chambre Régionale des Comptes dans la gestion financière de la Ville de Marseille, tant il est vrai qu'il est plus difficile de faire prendre des vessies pour des lanternes à des Maires aguerris et compétents qu'à de simples conseillers municipaux. En cela et en cela seulement, effectivement, nous devrions nous réjouir.

Pour le reste malheureusement, il n'y a toujours pas de quoi triompher. D'ailleurs, on sent poindre derrière la fierté un peu factice que vous voulez afficher, un grand sentiment de soulagement, car en réalité, ce résultat est tout à fait inattendu. Il est tout à fait exceptionnel et conjoncturel comme le soulignent les services métropolitains eux-mêmes.

Cet excédent de 56 millions d'euros est dû au faible taux de réalisation des dépenses d'équipement et au retard de la mise en marche de la Métropole. Seuls 528 millions d'euros sur 883 inscrits au budget primitif 2016 ont été réalisés. Vous en êtes donc réduit, c'est le comble, à vous réjouir du faible taux d'exécution des dépenses d'équipement sur un territoire qui souffre du retard colossal accumulé sous vos mandats dans presque tous les domaines et notamment et surtout, en matière d'infrastructures de transport dont la performance est la condition sine qua non du développement économique et de l'emploi.

Quant à traiter vos opposants critiques de cassandres, je vous rappelle que c'est au terme du rapport sur les orientations budgétaires que vous avez présentées au Conseil Métropolitain le 7 avril 2016 que nous avons appris que la solvabilité de la Métropole à peine créée était extrêmement fragile et conduisait à une austérité budgétaire, c'est-à-dire une diminution des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'équipement. En effet pour un volume de dépenses d'investissement et d'équipement de 600 millions d'euros par an avec ou sans Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, sans augmenter les impôts et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement à 0,9%, la solvabilité de la Métropole n'est pas garantie du fait d'un autofinancement structurellement faible et que le scénario qui permettrait de garantir cette solvabilité, sans augmenter la fiscalité limite les dépenses d'équipement à 400 millions d'euros en soulignant la nécessaire mise en œuvre d'un plan d'économie et de fonctionnement à court terme.

Le budget 2016 ne respecte pas ces épures en inscrivant 883 millions d'euros de dépenses d'équipement. Ceci en dit long sur la sincérité de ces inscriptions de dépenses, mais comment modérer les appétits des Présidents de Territoire pendant les rugueuses négociations budgétaires des Etats Spéciaux.

Cet excédent inespéré ne témoigne donc pas d'une quelconque santé financière de la Métropole comme vous voudriez nous le faire croire. Alors oui, il s'agit bien d'un excédent budgétaire en trompe l'œil comme le titre le journal *La Marseillaise*. Ce n'est donc pas en examinant les résultats du premier exercice budgétaire que vous nous présentez que nos concitoyens trouveront la réponse aux seules questions qui les préoccupent : comment financer le plan d'investissement ambitieux qu'on nous a fait miroiter pour créer la Métropole destinée à sortir notre territoire du marasme dans lequel il a sombré ? Comment financer notamment le chantier des transports publics, urgence parmi les urgences et tellement prioritaire pour le développement économique mais aussi pour le développement durable et tout simplement pour la qualité de vie de nos concitoyens qui je le rappelle a été évalué à 7 milliards d'euros sur 15 ans.

Pour toutes ces raisons, nous nous abstiendrons sur ce rapport.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Après le « y a qu'à, faut qu'on » du Front National, Madame Lenfant, vous avez demandé la parole.

Madame LENFANT.- Je ne serai pas longue, c'est simplement une explication de vote car je m'abstiendrai sur ce rapport et sur le rapport n°40.

Madame LA PRESIDENTE.- Votre groupe également ?

Madame LENFANT.- Non, simplement moi, c'est pour cela que je voulais donner une explication de vote. En Conseil de Territoire, nous avons été quelques élus aixois à nous abstenir sur ces deux rapports et donc en toute logique, nous nous abstenons ici. Nous regrettons que les comptes administratifs de l'ensemble des Territoires soient présentés en un seul rapport car cela ne permet pas de moduler. Je ne vais pas refaire ici les débats que nous avons eu en Conseil de Territoire, mais je voulais simplement signaler que sur la question des transports par exemple, il y a bien sûr eu de grandes avancées, néanmoins, sur le Territoire du Pays d'Aix, il y a des problématiques que nous avons souhaité soulever en Conseil de Territoire et cette abstention marque cette volonté-là.

Monsieur VIDAL.- Je voudrais intervenir pour vous dire que cette présentation que vous nous faites, Madame, est une présentation que nous connaissons. Nous savons très bien et nous l'avons dit, que la constitution du premier budget de la Métropole était l'addition des budgets de nos six Territoires. Nous avons évoqué le fait qu'il y avait des économies d'échelle en termes de fonctionnement. Je suis un peu surpris que vous nous reprochiez que l'on fasse des économies alors que vous êtes toujours en train de dire que l'on dépense n'importe quoi, n'importe comment. Ces économies d'échelle se font par des mutualisations, par des mises à niveau d'organisation ou par des économies normales. C'est comme cela que nous arrivons à en dégager.

Je suis responsable des finances sur mon Territoire avec le Président Bernardini. On ne s'accroche pas. On a nos financements. On a, avec l'ensemble de nos communes, la particularité d'être un ancien SAN. La masse d'investissement des SAN était plus importante parce qu'il avait des capacités d'investissement sur la totalité des compétences au-delà des compétences des EPCI traditionnels.

J'évoquais avec M. Blum et M. Montagnac, le fait que l'on pourrait peut-être faire apparaître qu'il y a dans ces dépenses de Territoire, des dépenses métropolitaines. Je prends comme exemple la salle des sports que nous avons à Miramas. Ce sont 25 millions d'euros pour une salle d'athlétisme de niveau européen qui est financée, en apparence, sur notre Conseil de Territoire mais qui est bien un investissement métropolitain puisqu'il va être géré par la Métropole. Je suis sûr que dans d'autres Territoires, il y a comme cela, des investissements métropolitains financés sur les comptes des Territoires. Il y aurait peut-être une réflexion à avoir sur la façon dont sortir de l'investissement communal et de l'investissement métropolitain pour que Madame ait le sentiment que des investissements métropolitains sont faits.

Sur les transports, on sait très bien qu'une grande opération est menée par M. Serrus, qu'il y a des crédits extérieurs. On sait très bien que l'on ne va pas trouver les 7 milliards d'investissement dans nos crédits.

Votre intervention reste peut-être dans un cadre de la campagne électorale mais je trouve, pour avoir été un des plus réservés sur la construction de la Métropole, que sur ce budget tel qu'il est fait, avec les moyens que nous avons, je le dis et le redis, s'il n'y a pas un plan Marshal avec l'Etat qui nous aide sur de gros investissements, nous aurons des problèmes. Ce n'est pas une découverte. Je suis plutôt heureux que nous ayons le maintien de nos dépenses dans nos communes, que nos investissements soient maintenus et qu'on arrive malgré tout à dégager des opérations. A titre personnel, il y a deux ans, je ne l'aurais pas signé et aujourd'hui, j'en suis satisfait. Il est bon de prendre les chiffres tels qu'ils sont.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Vidal. Y a-t-il d'autres demandes de parole ?

(Aucune demande)

Monsieur Blum, voulez-vous bien répondre ?

Monsieur BLUM.- Je voudrais simplement dire quelques mots à Mme D'Angio qui visiblement en matière d'économie est aussi bonne que Mme Le Pen. Concernant la différence entre le compte administratif et le compte budgétaire, évidemment le compte administratif est un compte de résultat, il n'est pas forcément en équilibre, il présente un excédent ou hélas parfois des déficits. Ce qui doit être en équilibre, c'est le compte budgétaire, c'est le budget qui est présenté chaque année budgétaire. Il doit être en équilibre, c'est la loi. Vous vous trompez lorsque vous faites de telles affirmations et vous vous trompez encore et vous vous obstinez en disant qu'en définitive les 56 millions qui ont été dégagés en matière d'excédents proviennent exclusivement du fait que le budget d'investissement n'aurait pas été réalisé dans sa totalité.

Ce n'est pas du tout ça. S'il y a cet excédent budgétaire, il provient d'une bonne gestion du budget de fonctionnement comme l'a très bien souligné Jean Montagnac puisque ce budget de fonctionnement dégage un excédent de 134 millions d'euros. Ensuite, il a fallu combler le déficit que nous avons en matière d'investissement qui est de 68 millions d'euros, cela fait 56 millions d'euros d'excédent budgétaire dont nous devons nous réjouir.

Evidemment, nous ne sommes pas là pour faire du triomphalisme. Ce n'est pas du tout notre objectif. Nous savons Jean Montagnac, moi-même et vous tous, que nous sommes dans une situation financière qui est toujours très tendue, que nous devons être de plus en plus rigoureux sur notre budget de fonctionnement mais également sur l'investissement. Quand très justement tout à l'heure Yves Vidal parlait de financement d'investissements métropolitains qui étaient faits sur les Territoires, c'est vrai, il va falloir l'examiner de plus près. Mais cela veut dire aussi qu'en matière d'investissements, nous sommes six autour de la table aujourd'hui puisqu'il y a six ex-EPCI, six Conseils de Territoire mais nous devrions bientôt être sept. Nous le sommes d'ailleurs déjà. Le septième, c'est la Métropole et il ne va pas falloir l'oublier. Merci.

Monsieur MONTAGNAC.- Je voudrais simplement si vous me le permettez Madame la Présidente, répondre à l'intervention concernant les transports du Pays d'Aix. Je vous rappelle que sur les documents que vous avez reçus, il y a les comptes administratifs annexes notamment ceux des transports. Au Pays d'Aix, sur la section de

fonctionnement, les recettes pour 2016 ont dégagé 83 millions d'euros, les dépenses pour 68 millions d'euros. En section d'investissement, 21 millions dont 18 millions dépensés. Je pense que vous avez été servis comme tout le monde. Je ne comprends pas pourquoi vous intervenez en disant que vous allez vous abstenir. Je n'ai pas parlé de tous les budgets annexes. Si vous voulez, je peux le faire, on aurait d'autres débats peut-être. Mais dans le budget annexe des transports, le Pays d'Aix a dégagé 21 millions de financement ou de non dépenses. Les chiffres sont là et je ne pense pas qu'on puisse les contester.

Madame LA PRESIDENTE. - Nous allons passer au vote.

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de G. Lenfant

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, E. Isodore, A. Jullien, R. Mei, P. Mingaud, C. Pellicani, M. Poggiale, G. Rosso, F. Salazar-Martin

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

40. FAG 040-18/05/17 CM - Budgets annexes des Transports de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016

Monsieur MONTAGNAC. - En Commission, les rapports n°40 à 48 ont été approuvés à l'unanimité. On peut regretter simplement que beaucoup de personnes de cette Commission Finances et Administration Générale n'assistent pas à cette réunion.

Madame LA PRESIDENTE. - Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de G. Lenfant

Abstention de L. Talassin

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

41. FAG 041-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire Marseille Provence

Madame LA PRESIDENTE. - Des observations ?

(Aucune observation)

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de S. Mari

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

42. FAG 042-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aix

Madame LA PRESIDENTE.- Des observations ?

(Aucune observation)

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

43. FAG 043-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs pour l'exercice 2016 du Territoire du Pays Salonais

Madame LA PRESIDENTE.- Des observations ?

(Aucune observation)

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

44. FAG 044-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Madame LA PRESIDENTE.- Des observations ?

(Aucune observation)

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat,
Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

45. FAG 045-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire Istres-Ouest Provence

Madame LA PRESIDENTE. - Des observations ?

(Aucune observation)

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

46. FAG 046-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement du Pays de Martigues

Madame LA PRESIDENTE. - Des observations ?

(Aucune observation)

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

47. FAG 047-18/05/17 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2016 de la Régie du réseau des transports Ulysse

Madame LA PRESIDENTE. - Des observations ?

(Aucune observation)

Je mets aux voix. Qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

Madame LA PRESIDENTE. - Merci pour votre efficacité.

Nous allons passer à la suite de la séance. Nous pouvons demander aux différents Présidents de revenir.

(Retour en séance des présidents)

48. FAG 048-18/05/17 CM - Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille Provence - Adoption de la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2017 de l'Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix

Monsieur MONTAGNAC.- Monsieur le Président, les comptes de gestion ont été adoptés à l'unanimité et les comptes administratifs à la majorité.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci beaucoup. De toute manière, ils étaient bons.

Monsieur MONTAGNAC.- Cet avis n'est pas partagé par tout le monde.

(Rires)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

49. FAG 049-18/05/17 CM - Ouvertures, affectations et modifications d'AP/CP - Budget Principal Métropolitain Fractionné - Territoire du Pays d'Aix

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

50. FAG 050-18/05/17 CM - Décision Modificative n°1 du Budget Annexe du Service Public d'Elimination des Déchets du Territoire du Pays d'Aix

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

51. FAG 051-18/05/17 CM - Commission Permanentes de Travail et d'Etudes – Modifications

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

51bis. FAG 052-18/05/17 CM - Participation au financement d'équipements et approbation d'une convention avec la commune de Cornillon-Confoux pour la réalisation de l'opération "travaux de construction d'une salle polyvalente Maison de Associations"

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

VOIRIE, ESPACES PUBLICS ET GRANDS ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

100. VOI 001-18/05/17 CM - Approbation de l'affectation partielle de l'opération d'investissement relative aux études préalables à la création d'une liaison souterraine entre l'échangeur Scott et le Boulevard Schloesing à Marseille (8ème et 10ème arrondissements)

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur POGGIALE.- Monsieur le Président, chers collègues, avec ce rapport vous proposez que notre Métropole relance des études pour la réalisation d'un nouveau tunnel routier entre le boulevard Schloesing et l'échangeur Scott où se trouvent les entrées des Tunnels à péage Prado Carénage et Prado Sud.

Pour que tous nos collègues comprennent les enjeux de ce projet, je voudrais faire un petit retour en arrière.

En 2015 la Communauté urbaine a majoritairement approuvé un montage technique, juridique et financier initial, qui consistait à échanger un allongement de 11 années de la concession de la société du Tunnel Prado Carénage, contre l'investissement intégral du concessionnaire estimé à près de 100 millions d'euros pour réaliser l'ouvrage.

Un montage en or pour la société du Tunnel Prado Carénage, puisque, avec un chiffre d'affaires annuel autour de 37 millions d'euros, la concession rembourse 5 millions d'euros d'emprunts jusqu'en 2020 et dégage chaque année un bénéfice net d'environ 12 millions d'euros reversé en dividendes.

La concession initiale prenant fin en 2025, ces excédents de 12 millions d'euros à 17 millions d'euros devraient alors alimenter les recettes de notre budget transports, qui en a bien besoin pour réaliser l'agenda de la mobilité.

En 2016, le montage de 11 années supplémentaires de concession contre travaux, a été rejeté par les services de l'Etat et à notre connaissance la pré-notification déposée à l'Union Européenne n'a jamais été validée.

Le Conseil de notre Métropole l'a donc annulé par délibération du 28 avril 2016.

Aujourd'hui, vous nous proposez de débloquer 90 000 euros sur deux ans pour lancer de nouvelles études techniques, financières, juridiques, en concertation

avec les services de l'Etat, pour un nouveau montage permettant sa réalisation.

Quel montage ? Le rapport ne le dit pas. Pourtant c'est bien le montage financier et juridique qui pose question. Pas les études techniques, dont on ne voit pas ce qu'elles peuvent apporter de nouveau sur les études déjà faites et refaites.

Et pour justifier cette relance du projet, l'argumentation s'appuie sur la nécessité de démolir les passerelles qui traversent la place Ferrié vers Schloesing et Rabatau, pour pouvoir prolonger le tramway vers le sud.

Incontestablement la démolition de ces passerelles est plus que nécessaire et bien inscrit au Plan de Déplacements Urbains voté en 2013 par MPM, de même que la nécessité de déniveler une grande partie des flux automobiles de cet important carrefour.

Mais à aucun moment ce projet de tunnel n'est lui inscrit au PDU. Pourquoi ?

Tout simplement parce que la réalisation de ce nouveau tunnel, ne fait que reprendre un projet du concessionnaire du Tunnel Prado Carénage pour attirer des voitures vers le péage, sans résoudre l'essentiel des flux automobiles en surface dans ce carrefour névralgique.

Ce n'est pas moi qui l'affirme, mais les études validées par les services de la Communauté urbaine de Marseille Provence, il y a quelques temps.

En effet, suite à nos demandes d'informations, la Direction Générale des Services nous avait communiqué par courrier du 8 avril 2015, les différentes projections de trafics automobiles sur ce carrefour en 2020, après démontage des passerelles et après la mise en service de la L2 et du Boulevard Urbain Sud.

Que disaient ces projections ?

Option sans tunnel : 5.270 véhicules par heure en moyenne se croisant dans ce carrefour.

Option avec tunnel : 580 véhicules emprunteraient le nouveau tunnel dans chaque sens ; soit 1160 véhicules au total. Il resterait donc sur la circulation 3.540 véhicules (67%) transitant toujours en surface dans le carrefour en croisant le passage du tramway et on parle de moyenne horaire pas de pics de circulation le matin et le soir !

Sauf à ne pas vouloir regarder cette réalité en face, il apparaît très clairement que ce tunnel n'est pas la bonne solution. D'où le fait qu'elle n'ait pas été retenue par le PDU voté en 2013.

Autre chose serait de créer en dénivellation sous la place Ferrié une voirie à double sens en patte d'oie Rabatau - Schloesing. Dans ce cas, le carrefour serait effectivement libéré en surface des trois quarts de la circulation projetée en 2020, toujours selon les projections validées par la Direction Générale des Services en 2015.

Si les nouvelles études envisagées par ce rapport envisagent cette alternative, il faut le mentionner explicitement pour que nous puissions l'approuver.

Sinon, il n'y a pas de raison de modifier une opposition à un projet qui sera surtout un aspirateur à voitures vers les péages des concessionnaires, et non une

solution d'aménagement pour favoriser le prolongement des Transports Collectifs en Site Propre.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, mes chers collègues vous comprendrez très bien que je ne partage pas du tout le point de vue de M. Poggiale, même si son opinion est tout à fait respectable.

Que poursuivons-nous dans cette affaire ? Nous poursuivons deux objectifs essentiels.

Premier objectif : poursuivre l'extension du métro. Deuxième objectif, qui est important puisque c'est un objectif financier : que cela soit au moindre coût, et même, si l'on peut, que cela ne coûte rien à la Métropole.

C'est d'ailleurs ce qui avait été proposé par le Président Teissier lors des précédentes réunions à la Communauté urbaine. Il était proposé de supprimer les fameuses passerelles du Général Ferrié et en même temps de construire ce tunnel en demandant à la Société du Tunnel Prado Carénage, moyennant une extension de la concession, d'assurer le financement du tunnel dit Schloesing.

Ce projet a été retoqué par le Préfet dans le cadre du contrôle de légalité estimant que la modification du contrat était suffisamment importante et substantielle et devait, non pas être faite par des avenants, mais par un nouveau contrat qu'il aurait fallu négocier. Il y avait aussi un problème qui tenait au fait qu'il n'y avait pas de concurrence entre les entreprises qui auraient pu être appelées à soumissionner.

Le Président Gaudin a fait tout simplement ce que le Préfet lui a demandé. Il a retiré les avenants en question, il ne les a pas exécutés. Il a reçu mandat de notre Conseil de Métropole, d'engager des études nouvelles pour examiner, conformément à ce que lui a demandé le Préfet les modes juridiques et financiers pour relancer cette affaire. Aujourd'hui, c'est ce qui vous est proposé, mes chers collègues, ce sont les études de maîtrise d'œuvre qui s'élèvent à 90 000 euros pour justement répondre à cette exigence préfectorale. Je pense que nous trouverons les solutions les meilleures pour qu'à la fois nous réglions notre problème de transport, notre problème de circulation et notre problème financier.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Blum. Je pense qu'hier au Conseil de Marseille Provence, ce sujet a été évoqué. Je suis en total accord avec le Président Guy Teissier qui a d'autres activités ces jours-ci, chacun le comprendra et qui a déjà quitté notre Assemblée. C'est un projet auquel il tient beaucoup, auquel Marseille Provence tient énormément et nous aussi.

Je dis au Président Poggiale que c'est un dossier marseillais et que nous en avons déjà beaucoup parlé. Il faut faire ce prolongement du tunnel pour soulager la circulation. Nous voulons que ce tunnel soit gratuit. Si nous faisons supporter le financement par le budget principal, il faudrait plus de 50 millions d'euros. C'est autant de moins sur les autres dossiers d'investissement, le tramway par exemple dont il a été beaucoup question hier aussi à Marseille Provence.

Puisque le montage initial n'a pas été accepté par le Préfet, nous étudions un autre montage concessif. Voilà la réponse que l'on peut faire au Président Poggiale pour lui dire que là aussi on repart un peu comme sur la L2. On nous disait : *ne faites pas la L2, cela fera des embouteillages. A l'arrivée, vous aurez des thromboses etc.*

Maintenant, finalement, tout le monde est assez satisfait, les véhicules circulent beaucoup mieux sur la L2 Est. Maintenant ce dont nous avons envie, c'est que la L2 Nord puisse être réalisée le plus vite possible. Nous sommes un peu dans ce cas-là, il faut faire un tunnel si on veut enlever Schloesing comme on a enlevé la passerelle du Cabot quand on a fait cela.

C'était des ouvrages qui existaient dans le passé et qui aujourd'hui ne sont plus adaptés mais ils sont très utiles. Nous voulons donc la poursuite de ce tunnel. Voilà les réponses que l'on peut faire. Ceci dit, je mets aux voix le rapport n°100 pour que ce soit bien clair. Que ceux qui sont d'avis de l'accepter veuillent bien le manifester en levant la main !

(S'adressant à Mme Djambaé) Vous demandiez la parole ?

Alors allez-y, lisez nous un texte !

(Protestations)

Madame DJAMBAÉ.- Monsieur le Président, mes chers collègues, ce tunnel a suscité un débat autour de la question des transports.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'était hier !

Madame DJAMBAÉ.- Oui, c'était hier exactement mais il y a des choses à rajouter car hier des choses se sont dites et il faudrait les mentionner.

Mme Samia Ghali, sénatrice-maire des 15 et 16^{èmes} arrondissements de Marseille, propose une concertation spécifique autour de la question du transport avec tous les acteurs concernés, notamment le Préfet de Région, et, selon le Président du Conseil de Territoire, Monsieur Guy Teissier et le Vice-président, Jean-Pierre Serrus, ici présent, cette concertation devrait plutôt, se tenir au sein de l'hémicycle de la Ville de Marseille. Donc, si l'on tient compte de ses avis, Monsieur le Président, en votre qualité de membre du Conseil de Territoire Marseille-Provence, Maire de la municipalité de la Ville de Marseille et partie intégrante de la majorité, le pouvoir est triplement entre vos mains pour réaliser ce vœu.

Ceci-dit, l'extension de la ligne 3 du tramway est une bonne chose, mais l'efficacité d'un tunnel facilitant sa circulation à cet endroit est loin d'être démontrée. Les chiffres fournis par la DGS selon nos amis du Front de Gauche démontrent clairement l'inutilité de ce projet. M. Stéphane Bouillon, Préfet de la Région PACA, a demandé l'annulation de cette délibération, quant à la Commission Européenne, elle a été saisie et n'a pas encore donné sa réponse.

Pour votre information, un courrier cosigné par le Front de Gauche et les écologistes a été envoyé le 10 mars dernier à tous les élus des 92 communes de la Métropole. D'ailleurs, mes chers collègues, j'en profite pour vous dire que nous sommes toujours en attente de vos observations et éventuellement de propositions sérieuses au-delà d'un simple trou dans nos dépenses.

Vous l'avez compris, l'importance pour nous de cette question est à la fois écologique, financière et c'est aussi une question de l'efficacité de l'action de notre collectivité. Si le projet concerne Marseille, l'impact de sa réalisation se fera sentir sur toute la Métropole.

En effet, le creusement de ce tunnel entraînerait l'allongement de la concession de la Société du Carénage provoquant ainsi un important manque à gagner pour notre collectivité. C'est une belle manière de creuser le déficit de la Métropole ! Voilà pourquoi cette question n'intéresse pas seulement les élus marseillais, de plus, on ne nous a fourni aucune étude bien argumentée, objective, contradictoire, étudiant l'impact du projet avec ou sans le tunnel.

Au lieu de favoriser des modes de déplacement impliquant une sécurisation des pistes cyclables et une facilitation de l'utilisation des transports en commun, en travaillant notamment au prolongement du tramway vers les quartiers Nord, on préfère s'intéresser à la santé financière des grosses entreprises comme Vinci Eiffage en accroissant leurs bénéfices. En d'autres termes, on vide les poches des contribuables pour remplir celle des actionnaires !

Compte tenu des éléments exposés, nous votons donc contre ce projet, car nous souhaitons une gestion sérieuse des deniers publics.

Monsieur DESTROST.- Monsieur le Président, vous m'avez confié la présidence de la Commission Voirie. A ce titre, je voudrais intervenir pour dire aux personnes qui interviennent que si elles étaient présentes à cette Commission, nous aurions pu débattre de ce projet et cela nous aurait évité un débat inutile.

(Applaudissements)

Monsieur SERRUS.- Je comprends que le débat des transports ne soit pas clos une fois qu'on a adopté à l'unanimité je vous le rappelle, l'Agenda de la Mobilité Métropolitaine. C'est naturel, c'est sain, continuons à discuter, tout cela nous enrichit. Mais ne passons pas trop de temps sur les débats qui ont déjà eu lieu. Je rappelle qu'en ce qui concerne la délibération d'aujourd'hui, il s'agit d'études, d'éléments qui vont venir éclairer ces décisions. Je souhaite que l'on continue sur ce sujet des transports à montrer une belle unanimité. Je vous rappelle qu'en ce moment même nous négocions avec cette fameuse inspection générale. Je préférerais que nous maintenions ce que nous avons décidé ensemble, c'est-à-dire d'être groupés. Je comprends qu'en ce moment des débats aient lieu. Un certain nombre d'échéances peuvent l'expliquer mais vraiment je vous en prie, restons groupés là-dessus. On est en train de parler de l'extension du tramway, c'est quelque chose qui a été inscrit dans l'Agenda de la Mobilité et j'espère que sur tous ces dossiers très importants, nous garderons cette unanimité.

Madame GHALI.- Je n'avais pas prévu d'intervenir l'ayant déjà fait hier au Conseil de Territoire, mais je voudrais rappeler à M. Destrost que lorsqu'on est dans un Conseil quel qu'il soit, c'est aussi pour débattre. C'est sain pour notre République, on le constate tous les jours. J'espère qu'on continuera les uns et les autres à débattre. Ce n'est pas parce qu'on débat qu'on est en colère, fâché ou en guerre, bien au contraire, c'est ce qui fait avancer.

Sur la question des transports, je voudrais répondre à Jean-Pierre Serrus amicalement pour lui dire oui, même si ça a été voté en Conseil Métropolitain, la question de la mobilité est également importante sur le territoire de Marseille-Provence pour qu'on puisse réfléchir tous ensemble et éviter de faire des erreurs. Ce que j'ai souhaité et demandé hier – je le répète à M. le Président Jean-Claude Gaudin – c'est que nous puissions avoir un vrai débat sur la question des transports, sur la nécessité de faire passer par tel ou tel endroit certains transports. Je pense qu'on a tous intérêt à cela surtout dans l'intérêt de la Métropole.

Il y a peut-être des dépenses qui vont se faire mais qui seront inutiles. Je le dis simplement. Le métro arrive jusqu'à Capitaine Gèze. A-t-on vraiment besoin de faire passer le tramway au même endroit, alors qu'un autre tracé pourrait être effectué ? J'espère que cette discussion aura lieu car on a intérêt tous ensemble à trouver des solutions dans l'intérêt économique de la Ville de Marseille et de la Métropole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je crois que vous avez déjà eu ce débat hier. Je mets aux voix le rapport n°100. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien le manifester en levant la main.

Le rapport est adopté à la majorité.

Vote contre de L. Talassinos

Vote contre de N. Djambaé

Votes contre de H. Cambessédès, G. Charroux, E. Isodore, A. Jullien, R. Mei, P. Mingaud, C. Pellicani, M. Poggiale, G. Rosso, F. Salazar-Martin

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

101. VOI 002-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant à la délégation de service public ayant pour objet l'enlèvement des véhicules légers en panne ou accidentés dans les tunnels exploités par la Métropole Aix-Marseille-Provence sur le territoire Marseille-Provence

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

102. VOI 003-18/05/17 CM - Approbation d'une convention avec la commune de Ceyreste relative à la gestion du cimetière intercommunal

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

103. VOI 004-18/05/17 CM - Autorisation donnée au Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour déposer une demande d'autorisation de défrichement pour la réalisation d'un cimetière intercommunal sur la commune de La Ciotat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ECONOMIE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

52. ECO 001-18/05/17 CM - Approbation du Programme des Equipements Publics de la Zone d'Aménagement Concerté de La Roque d'Anthéron 2 - Approbation du Dossier de Réalisation - Détermination des participations aux équipements publics de la ZAC

Monsieur GAZAY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

53. ECO 002-18/05/17 CM - Approbation d'une convention d'intervention dans le cadre de l'opération "Les Nouveaux Paluds" sur la zone industrielle des Paluds avec la ville d'Aubagne

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

54. ECO 003-18/05/17 CM - Approbation d'un avenant à la Convention de Subvention Globale 2015-2017 dans le cadre du Programme Opérationnel National Fonds Social Européen (PON FSE 2014-2020)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

55. ECO 004-18/05/17 CM - Fonds Européen pour les affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) 2014-2020, Candidature aux appels à projet

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

56. ECO 005-18/05/17 CM - Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) 2014-2020, candidature aux appels à projet

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS ET ACCESSIBILITÉ.

57. TRA 001-18/05/17 CM - Approbation des tarifs et règlement des transports scolaires applicables pour l'année 2017

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

58. TRA 002-18/05/17 CM - Approbation d'une convention relative à l'organisation des transports scolaires entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et les communes membres de la Métropole

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

59. TRA 003-18/05/17 CM - Approbation d'une convention de mandat avec la Communauté d'Agglomération Terre de Provence pour l'encaissement et le reversement des recettes des lignes scolaires

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

60. TRA 004-18/05/17 CM - Approbation de la convention de mandat entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'encaissement et le reversement des recettes des lignes régionales

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

61. TRA 005-18/05/17 CM - Mise en place d'un Pass transport 24 h à tarif réduit à l'occasion du Tour de France 2017

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

62. TRA 006-18/05/17 CM - Approbation d'une convention avec les offices du tourisme d'Aix-en-Provence et Marseille pour la mise en œuvre d'un City Pass Aix-en-Provence Marseille

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

63. TRA 007-18/05/17 CM - Approbation de nouveaux tarifs pour le système de location de vélos en libre-service implanté sur la commune de Marseille

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Madame PRISCO.- Monsieur le Président, chers collègues, bien entendu, notre groupe votera pour ce rapport.

Permettez-moi néanmoins de soulever quelques interrogations sur l'utilisation des vélos à Marseille et de demander quelques éléments d'information comme par exemple, le nombre d'abonnés rapporté au nombre d'habitants est-il comparable à celui des autres grandes villes de France ou sommes-nous en retard dans ce domaine ?

Car si depuis 2011 le nombre d'abonnés annuels aux Vélib's a triplé, ce succès ne doit pas nous faire oublier qu'il manque encore beaucoup de stations à vélo aujourd'hui pour permettre à chaque Marseillais, où qu'il vive, où qu'il travaille, d'y avoir accès.

Marseille reste la ville d'Europe la plus embouteillée, et par conséquent l'une des plus polluées !

Alors oui, nous devons tout faire pour favoriser l'utilisation des modes de transport doux à l'intérieur de notre ville.

Développer l'offre de vélos, c'est apporter une bouffée d'oxygène en plus à Marseille, qui en a tant besoin !

Nous avons la chance d'avoir un cadre urbain parmi les plus beaux de la Méditerranée, qui ne demande qu'à être préservé !

Partout, dans nos 111 quartiers, nous devons offrir la possibilité aux Marseillais de se déplacer à vélo.

Prenons l'exemple du nouveau métro Capitaine Gèze, qui devrait voir le jour rapidement : a-t-on prévu d'installer une station de vélos sur ce site ? Car il serait souhaitable de permettre aux salariés d'utiliser le vélo pour se rendre jusqu'à leur entreprise. Tout comme les étudiants doivent pouvoir aller à la fac à vélo.

Ne faudrait-il pas alors repenser l'implantation des stations à vélos en fonction de la situation géographique des pôles économiques et universitaires ?

Nous devons donc non seulement proposer des offres commerciales attractives comme c'est le cas dans ce rapport, mais également remettre à plat l'implantation géographique des stations, prévoir des parkings à vélos sécurisés comme c'est le cas à Grenoble, augmenter le nombre de vélos et les rotations sur chaque station, développer les pistes cyclables, et réparer la voirie de notre ville.

Le marché annuel détenu par Decaux nous coûte 3,5 millions d'euros par an et le service rendu ne semble pas répondre aux attentes des Marseillais (vélos trop lourds, stations régulièrement vides pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines d'affilées).

Notre gouvernance a-t-elle conscience des insuffisances de ce marché ?

Monsieur le Président c'est à travers ces quelques questions et les réponses que vous voudrez bien y apporter que nous œuvrons ensemble à l'amélioration de la qualité de vie de notre ville.

Je vous remercie de m'avoir donné la parole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous additionnons les pistes cyclables au fur et à mesure. Dès qu'il y a des chantiers nouveaux, on prévoit les pistes cyclables. On avait même à une époque été condamnés par le Tribunal Administratif qui, sur le Prado, disait qu'on ne devait pas faire les pistes cyclables. Nous avons tenu bon, elles existent aujourd'hui. Nous continuerons à en faire. Merci de votre intervention. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

64. TRA 008-18/05/17 CM - Modification de la gamme tarifaire du réseau des bus de l'Etang

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

65. TRA 009-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant n°5 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation du réseau des Bus de l'Etang de la Métropole Aix-Marseille Provence passée avec la société des Autobus de l'Etang

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

66. TRA 010-18/05/17 CM - Approbation d'une convention d'occupation temporaire d'une parcelle de terrain sur laquelle est implanté le dépôt de bus des Autobus de l'Etang

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

67. TRA 011-18/05/17 CM - Approbation d'une convention entre la Métropole Aix-Marseille-Provence, la société - Autobus de l'Etang - et la ville de Vitrolles

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

68. TRA 012-18/05/17 CM - Approbation d'un avenant au mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SPL Faconeo pour la prolongation de la ligne de tramway sur l'ancienne voie ferrée de Valdonne entre La Bouilladisse et Aubagne

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

69. TRA 013-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant n°1 au contrat d'Obligation de Service Public de la RDT13 avec la Métropole Aix-Marseille-Provence

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

70. TRA 014-18/05/17 CM - Plan de relance autoroutier - échangeur de Salon nord - approbation d'un protocole d'accord

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

71. TRA 015-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant n°8 à la convention de Délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau de transports urbain "Aix en Bus"

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

72. URB 001-18/05/17 CM – DOSSIER RETIRÉ

73. URB 002-18/05/17 CM - Approbation des transferts mobiliers et immobiliers des biens situés à La Ciotat dans le cadre de la compétence en matière de Politique de la Ville et d'équilibre social de l'habitat

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

74. URB 003-18/05/17 CM - Plan Local d'Urbanisme de Marseille – Avis sur la déclaration de projet et sur la mise en compatibilité du PLU avec une opération inscrite dans la zone d'aménagement concerté « Cité de la Méditerranée » (Euroméditerranée)

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

75. URB 004-18/05/17 CM - Avis de la Métropole dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Pertuis relatif à la Zone d'Aménagement Concerté du Jas de Beaumont

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

76. URB 005-18/05/17 CM - Avis sur le règlement de la Zone d'Aménagement Concerté de la plateforme dite -ZAC de Clésud- suite à la mise en révision générale du PLU de la Ville de Grans

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

77. URB 006-18/05/17 CM - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'opération d'investissement relative à la Zone d'Aménagement Concerté Vallon Régné à Marseille

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

78. URB 007-18/05/17 CM - Approbation du bilan de la concertation publique portant sur le projet mixte d'équipement public de proximité (centre municipal d'animation) et de logements du pôle "Nationale Providence" à Marseille 1er arrondissement de l'Opération Grand centre-ville concédée à la SOLEAM

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de C. Pellicani

79. URB 008-18/05/17 CM - Demande d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'enquête parcellaire conjointe relatives aux acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre du projet urbain de la Zone d'Aménagement Concertée de la Jarre à Marseille 9ème arrondissement

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

80. **URB 009-18/05/17 CM - Désaffectation et déclassement d'une emprise de 1073 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AO n°7 constituant l'assiette foncière de la médiathèque intercommunale de Miramas**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

81. **URB 010-18/05/17 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Bouches-du-Rhône - Désignation**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

82. **URB 011-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant n° 4 à la concession d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté de la Péronne à Miramas**

Monsieur PONS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur JULLIEN.- Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, chers collègues, avec mes collègues Maire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, sur ce rapport n°68, nous notons que l'article 3 de l'avenant qui nous est proposé au vote et qui porte sur la durée des travaux, prévoit une fin des travaux au 3^{ème} trimestre 2020 pour le premier tronçon et au 4^{ème} trimestre 2021 pour le deuxième tronçon jusqu'à la Bouilladisse.

Je vais être très court. Ce que je veux dire, Monsieur le Président, c'est que cet avenant tient compte de notre demande réitérée à nouveau lors du précédent Conseil métropolitain et comporte un signal positif et concret qui répond aux attentes d'une grande partie de la population du Pays d'Aubagne et de l'Etoile dans ce domaine. Avec mes collègues, je tenais à le souligner ce matin. Merci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Jullien, monsieur le Maire, mille mercis de ce que vous dites. Il est clair que nous avons pris cette décision, à la demande de Mme la Présidente Sylvia Barthélémy et de M. le Maire d'Aubagne M. Gazay, et, pour répondre à des engagements qui avaient été pris préalablement à ma présidence, la gratuité est prévue. Je crois que c'est quelque chose d'exceptionnel que nous ne

pourrons pas renouveler ailleurs parce que nous n'avons pas les moyens financiers de le faire, sinon nous le ferions bien sûr.

Par conséquent, dans le cas présent, nous tenons un engagement et merci à M. Jullien de nous remercier et de nous le dire.

Monsieur MONTAGNAC.- Et c'est pris sur l'Etat Spécial du Territoire d'Aubagne.

Monsieur LE PRESIDENT.- On apprécie ce que vient de nous dire M. Jullien.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, LOGEMENT, CENTRES ANCIENS, CONTRAT DE VILLE

83. DEVT 001-18/05/17 CM - Approbation du troisième protocole pour la mise en œuvre d'un plan de lutte contre l'habitat indigne à Marseille 2017-2022

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

84. DEVT 002-18/05/17 CM - Participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au capital de la société anonyme d'HLM Logirem et désignation de ses représentants

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

85. DEVT 003-18/05/17 CM - Approbation de la délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Port-de-Bouc pour une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Madame MORBELLI.- Mes chers collègues, sur cette délibération, je remercie tout d'abord Mme Fructus de l'avoir présentée. Elle a du brio pour présenter ce type de délibération et arriver à la faire partager.

Néanmoins, cela fait partie de ces délibérations qui sont souvent incompréhensibles pour nos collègues, voire du langage d'extraterrestre, dès qu'on parle de Politique de la Ville. Il est vrai que peu de villes sont concernées par les politiques de la ville et de fait, cela nous isole des solidarités des autres collectivités. Néanmoins ce sujet que l'on aborde dans cette délibération est celui de 40 000 logements insalubres, indignes ou dégradés. Pour rappel, quand on dit 40 000 logements, cela impacte en fait 120 000 à 180 000 personnes. C'est une ville comme Aix-en-Provence.

Cela dit, 180 000, ce n'est pas rien. Il y a une ampleur par rapport à la tâche, énorme, et les moyens afférents doivent être à la hauteur de cette urgence humaine qui vous est imposée et qui est imposée à la Ville de Marseille. Même si nous ne sommes pas Marseillais, mesdames et messieurs, nous avons de l'intérêt à ce que Marseille soit, c'est tout aussi important pour nous parce que son équilibre et votre équilibre, c'est un équilibre collectif. On en a besoin ensemble.

Ceci dit, sur les orientations qui sont données, une m'interroge particulièrement. Alors que dans le rapport, on insiste beaucoup sur l'accès au foncier pour être dans un champ de développement durable au travers de l'immobilier, il n'y a pas de convention avec l'EPF PACA. Ma question est la suivante : pourquoi l'EPF PACA n'est pas dans cette convention ? D'autant que, si je m'en rappelle bien, le Président est M. Isnard, Maire de Salon-de-Provence. Je suis fort étonnée qu'on se prive de moyens financiers au regard des défis qui sont soulevés dans cette délibération.

Pourquoi EPF PACA n'est-il pas signataire de cette convention ?

Bien entendu, je suis solidaire néanmoins c'est un point de vigilance que je place parce que je pense que tout est perfectible.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Fructus, pouvez-vous répondre ?

Madame FRUCTUS.- Merci Monsieur le Président. Merci à Pascale Morbelli de son investissement dans le cadre des travaux que nous menons dans le cadre de cette Commission Développement Territorial. Des débats approfondis ont lieu au cours de cette Commission, ils nous permettent de partager des conseils et des diagnostics et nous en avons bien besoin pour être en réactivité sur l'ensemble du territoire et des 92 communes métropolitaines. Il faut se connaître les uns et les autres, connaître les territoires des uns et des autres et effectivement Pascal Morbelli met le doigt sur un sujet important. Les problématiques Politique de la Ville et rénovation urbaine ne sont pas des problématiques connues de l'ensemble des communes de la Métropole. Déjà un travail très resserré est fait avec l'ensemble des Maires concernés par les projets de rénovation urbaine et par la mise en œuvre des contrats de ville. Nous portons ensemble, auprès des autres Maires de la Métropole, les informations nécessaires pour

que cette solidarité territoriale qu'évoquait Pascale Morbelli soit mise en œuvre et à la base du travail métropolitain que nous portons ensemble.

Sur le point spécifique de l'Etablissement Public Foncier et de sa participation ou non à ce dispositif, il est bien évident que c'est un outil majeur, un outil que je connais parfaitement pour y siéger aux côtés de notre collègue Nicolas Isnard qui préside l'Etablissement Public Foncier Régional et avec lequel nous bâtissons un énorme travail sur le territoire de la Ville de Marseille et de la Métropole. L'Etablissement Public Foncier Régional est engagé dans beaucoup de dispositifs qui concernent l'habitat et la mobilisation du foncier. Bien évidemment, les portes ne sont pas fermées si un accompagnement doit être fait avec l'Etablissement Public sur le sujet de l'habitat indigne, mais il est déjà fortement mobilisé sur tous les autres champs.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci de votre réponse. Nous avons déjà voté le rapport.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGRICULTURE ET FORÊT

86. ENV 001-18/05/17 CM - Définition d'une politique métropolitaine pour la prévention et la gestion des risques majeurs

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Gallèse, je vous laisse la parole.

Monsieur GALLESE.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais juste intervenir quelques minutes car nous avons fait un premier comité avec les Maires ou leurs représentants sur la définition d'une politique métropolitaine pour la prévention et la gestion des risques majeurs.

Je n'entre pas dans le détail du rapport mais je voudrais à nouveau, puisque j'ai été interpellé par un ou deux Maires auxquels nous avons répondu, que ce soit clair. Ce sont les Maires qui sont les patrons dans le cadre des risques majeurs, avec le Préfet. Le Président de la Métropole n'a pas les pouvoirs d'intervenir. Sauf que, Monsieur le Président, l'été dernier lorsque vous nous avez mandatés, ma collègue Danièle Garcia et moi-même, en Préfecture suite aux incendies qui avaient impacté un certain nombre de nos collègues, le Préfet s'est tourné vers nous et nous a demandé d'accompagner et d'aider.

Ce que nous proposons donc, c'est de s'organiser et d'aider dans le respect des règles d'une mesure d'accompagnement. Vous avez dans le rapport les principes et uniquement les principes que nous souhaitons proposer qui sont de compléter la réponse institutionnelle, de participer en amont à la préparation d'un événement majeur en cas de risque et de concourir à la formation à la politique du risque.

Je dois dire que nous avons été très agréablement surpris de l'implication des Maires ou de leurs représentants à cette Commission. On sent bien qu'il y a une attente et cette attente, il me semble que nous devons y répondre dans le respect de la loi et dans le respect des pouvoirs de chacun. Merci.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci à Mme Garcia et M. Gallèse de leur implication sur ce dossier très important qui risque d'arriver à tout moment.

A tout moment, on a des fous, des illuminés qui sont capables de mettre le feu pour dévaster des hectares entiers sur nos communes. Nous sommes très attentifs et je vous remercie tous les deux de suivre tout cela avec le Préfet. Celui-ci, comme vous l'avez dit – et il n'y a pas offense à lui faire – se retourne vers nous et nous demande ce que l'on fait. Mme la Présidente du Conseil départemental avait débloqué immédiatement l'année dernière une somme d'argent substantielle. Nous l'avons fait nous-mêmes de la même manière ici. Vous vous occupez de ces dossiers, vous essayez d'avancer avec les Maires. On essaie de faire les DFCl et tout le nécessaire en plus des efforts qui sont faits par le SDIS des Bouches-du-Rhône ou par les Marins Pompiers. Il y a maintenant une entente générale et les choses se passent très bien. Merci d'avoir rappelé cela. Au fur et à mesure, on continue de manière à ne pas être pris au dépourvu d'une manière brutale.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

87. ENV 002-18/05/17 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'association AMARIS et paiement de la cotisation 2017

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

CADRE DE VIE, TRAITEMENT DES DÉCHETS, EAU ET ASSAINISSEMENT

88. DEA 001-18/05/17 CM - Candidature de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'appel à projet Filidéchets 2017 lancé par l'ADEME et la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

89. DEA 002-18/05/17 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

90. DEA 003-18/05/17 CM - DOSSIER RETIRÉ

91. DEA 004-18/05/17 CM - Approbation d'un avenant de prolongation de la convention d'adhésion relative à la collecte et au traitement des déchets papiers avec l'éco-organisme Ecofolio

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

92. DEA 005-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant n 2 avec la Société La Crau Energies vertes

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

93. DEA 006-18/05/17 CM - Approbation de l'avenant n° 2 au traité de gestion du service d'assainissement portant nouveau règlement de service d'assainissement non collectif sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

94. DEA 007-18/05/17 CM - Autorisation donnée au délégataire SERAMM afin de solliciter et percevoir auprès de tout organisme les subventions relatives au projet de valorisation du biogaz produit à l'usine des boues de Marseille

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur PELLICANI.- Monsieur le Président, je souhaiterais intervenir.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ne vous inquiétez pas, si vous avez la parole, vous l'avez, rassurez-vous, vous êtes parmi les privilégiés.

Allez, on écoute M. Pellicani !

Il y a un endroit où l'on dit : *Seigneur, prends pitié !*

(Rires)

Monsieur PELLICANI.- C'est bien de faire de l'humour.

Je voudrais simplement faire remarquer que ces rapports concernant l'eau et l'assainissement ne correspondent pas complètement à ce qu'on a examiné au Conseil de Territoire sous l'appellation : *Information au Conseil de Territoire dans l'ancien périmètre de la Communauté urbaine de Marseille*. On nous a informés, mais on ne pouvait ni vraiment débattre sur le fond ni le voter. Là, en Métropole, un certain nombre de dossiers ne sont plus inscrits pour le vote, hormis le n°94 qui est intéressant par rapport à ce que va faire la SERAM et que je vais voter.

Néanmoins, je voulais faire remarquer à l'assemblée ici présente qu'une fois de plus, on a un dysfonctionnement entre les compétences déléguées au moment de la mise en place de la Métropole aux Conseils de Territoire, la gestion au quotidien de ces rapports et la saisine des élus. Je l'ai exprimé hier au Président Teissier. Il avait l'air un peu contrarié parce que je lui ai rappelé un épisode où il avait émis un vœu à votre rencontre. Je l'avais voté mais je trouve qu'il n'est pas appliqué. Aujourd'hui, je reste sur l'idée qu'il vaut mieux que nos concitoyens prennent connaissance du fait qu'on n'applique toujours pas les bonnes règles au bon endroit.

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Giberti souhaite peut-être répondre à M. Pellicani. Il l'a fait hier déjà je crois.

Monsieur GIBERTI.- Comme je vous l'ai dit hier, je crois qu'il faut arrêter cette suspicion par rapport aux services métropolitains, aux services du Territoires et aux élus. Tout est clair. Les DSP, que ce soit de l'assainissement ou de l'eau, sont respectées, sont contrôlées et lorsque les contrats ne sont pas respectés, les deux partenaires ont des amendes conséquentes.

Je vous ferai passer les résultats des Comités de Gouvernance. Tout est contrôlé. Les contrats créés par l'ancienne gouvernance, sont très compliqués. Il y a beaucoup de vérifications, d'indicateurs. Nos services passent un temps considérable pour les contrôler et je les en remercie. Ne vous faites pas de souci, Monsieur Pellicani, tout est clair, tout est limpide comme de l'eau de Gémenos.

TOURISME, VALORISATION DU PATRIMOINE

95. TVP 001-18/05/17 CM - Mise en place d'un système de vidéoprotection au siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur MONTECOT.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de L. Talassinos

MER, LITTORAL ET PORTS, PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES MARITIMES ET NATURELS

96. **MER 001-18/05/17 CM - Approbation du principe d'une délégation de service public pour la gestion et l'animation de plans d'eau et terre-pleins du Vieux-Port de Marseille Périmètre 1**

Monsieur BORÉ.- Ce rapport et les trois suivants ont reçu un avis favorable en Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, E. Isodore, A. Jullien, R. Mei, P. Mingaud, C. Pellicani, M. Poggiale, G. Rosso, F. Salazar-Martin

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

97. **MER 002-18/05/17 CM - Approbation du principe d'une délégation de service public pour la gestion et l'animation de plans d'eau et terre-pleins du Vieux-Port de Marseille Périmètre 2**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention de L. Talassin

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, E. Isodore, A. Jullien, R. Mei, P. Mingaud, C. Pellicani, M. Poggiale, G. Rosso, F. Salazar-Martin

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

98. **MER 003-18/05/17 CM - Approbation du principe d'une délégation de service public pour la gestion et l'animation de plans d'eau et terre-pleins du port de la Pointe-Rouge de Marseille Périmètre 3**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, E. Isodore, A. Jullien, R. Mei, P. Mingaud, C. Pellicani, M. Poggiale, G. Rosso, F. Salazar-Martin

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

99. **MER 004-18/05/17 CM - Approbation du principe d'une délégation de service public pour la gestion et l'animation de plans d'eau et terre-pleins du Vieux-Port de Marseille Périmètre 4**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de H. Cambessédès, G. Charroux, E. Isodore, A. Jullien, R. Mei,
P. Mingaud, C. Pellicani, M. Poggiale, G. Rosso, F. Salazar-Martin

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

Monsieur PELLICANI.- Je souhaiterais intervenir sur les rapports n°96 à 99.

Monsieur le Président, chers collègues, en 2006, pour se mettre en conformité avec la loi, la Communauté urbaine avait repris la gestion des 24 ports de plaisance et institué trois périmètres de délégation de service public à la Pointe Rouge et pour partie dans le Vieux-Port de Marseille.

Les trois contrats de 10 ans, prolongés d'une année par avenant, arrivant à terme fin 2017, il était prévu le principe de relancer ces DSP sur cinq années.

Là, deux importants changements : d'une part, on annule les précédentes délibérations de principe pour pouvoir allonger à 10 ans la durée des nouveaux contrats d'affermage. D'autre part, on scinde en deux DSP un des périmètres du Vieux-Port en allongeant la durée de ce nouveau périmètre à 12 ans pour cause de travaux à faire.

Raison principale invoquée : la candidature de Marseille avec Paris aux JO de 2024 pour tous les sports nautiques.

C'est effectivement une raison qui peut s'entendre. Mais quand même :

Premièrement, pourquoi 10 ans alors qu'une durée de 7 ans suffisait pour englober l'éventualité de l'événement ?

Deuxièmement, il reste plusieurs questions de fond, déjà posées depuis 2006. Pour justifier le renouvellement en DSP, le rapport nous dit que ces DSP ont rempli parfaitement leurs missions.

Les pièces annexes qui accompagnent le rapport manquent singulièrement d'exhaustivité pour valider cet avis sur les 10 ans de DSP, au regard de ce qui était attendu dans les contrats, par exemple en investissements-modernisation.

De plus, les bilans financiers sommaires présentés sur la durée, font quand même apparaître que tous les chiffres d'affaires ont progressé sensiblement de 28,6 % minimum à 79,3 % pour la DSP du périmètre 1 du Vieux-Port.

Par contre, cette progression ne se répercute pas en proportion sur la part redevance à la collectivité. Elle ne progresse que de 2% dans la DSP du Vieux-Port n°2 et régresse de 6 à 9% sur deux autres DSP.

En 2005, le Groupe Communiste et Partenaires n'a pas approuvé le principe et les attributions des 3 DSP. Cela nous paraissait manquer de cohérence générale, en particulier celles du Vieux-Port qui concernent les pannes les plus "rentables" et privant ainsi le reste du plan d'eau d'une mutualisation des moyens.

Douze ans après, le bilan des ratios chiffres d'affaires et parts de redevances à la collectivité ne nous démontrent pas le contraire. Nous continuerons de ne pas approuver ces principes de DSP.

Merci pour votre attention Monsieur le Président.

Monsieur BORÉ.- Nous savons très bien que vous n'acceptez pas et que, par idéologie, les délégations de service public ne vous conviennent pas. Toujours est-il que ces délégations de service public par les clubs et par les sociétés nautiques se passent très bien sur la Métropole, et notamment sur le Vieux-Port de Marseille. En tout cas, sur le nombre d'anneaux gérés pour moitié en direct et pour moitié par délégation, les contrats sont équilibrés.

Oui, on a prorogé d'un an. Et oui, ensuite il fallait aller vite pour se mettre en conformité avec la préparation des jeux olympiques que j'espère tout le monde va soutenir ici, y compris vous. Pour une fois que l'on s'associe à Paris pour un événement mondial ! C'est important que nos ports soient dans des conditions de très haute qualité pour recevoir les épreuves qui vont se dérouler sur la Ville de Marseille et les communes alentours.

En tout cas, je remercie les services pour la mise en place de ces DSP qui ont été difficiles avec la mise en place de la Métropole car il fallait réagir assez vite. Nous sommes persuadés que ce système de gestion donne entièrement satisfaction aux Marseillais et aux métropolitains qui utilisent ces infrastructures.

Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous avons déjà voté, je crois. Voilà la réponse à M. Pellicani. J'en ai une plus complète, si vous voulez je vous la ferai parvenir. Merci à M. Boré qui a dit l'essentiel.

Tout le monde, avec M. Estanguet, s'agite beaucoup. M. Roatta s'est particulièrement impliqué dans ce dossier avec M. Réault et M. Tian. Moi-même j'ai rencontré plusieurs fois Mme Hidalgo. Nous sommes tout à fait solidaires de Paris. Il ne reste plus que Los Angeles en compétition. Si Paris l'emporte, ce que nous espérons, il est clair que les épreuves de voile et de football se dérouleront dans notre ville. Nous considérons, avec M. Frédéric Bousquet qui est associé à cela avec l'Adjoint aux Sports que c'est quelque chose d'intéressant et d'important pour l'attractivité, pour l'économie. Par conséquent, nous avons toujours été solidaires du dossier parisien. C'est la preuve aussi d'une bonne entente. Paris est la capitale, Marseille est la deuxième ville de France. Il n'y a pas que le Paris Saint Germain ou l'OM pour nous opposer. Dépassons un peu ces clivages pour essayer de voir quelles seraient les retombées économiques importantes dans cette hypothèse que nous souhaitons. Voilà encore un complément de la réponse parfaite que M. Boré vient de vous faire.

CULTURE ET SPORT, GRANDS ÉVÈNEMENTS MÉTROPOLITAINS

104. CSGE 001-18/05/17 CM - Approbation du choix du délégataire et du contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation de l'ARENA du Pays d'Aix

Monsieur JACQUIER.- Monsieur le Président, je voudrais préciser qu'il s'agit de la délégation de service public concernant l'Aréna. J'avais été mandaté pour

examiner les candidatures à savoir le groupe Lagardère et le groupe Casino. Bien que je n'y sois pas obligé, j'ai proposé à Mme le Maire d'Aix de participer avec moi à cet examen. M. Gérard Bramoullé a été mandaté pour le faire. J'ai donc travaillé avec Gérard Bramoullé sur ce dossier. Après plusieurs réunions et après un travail remarquable des fonctionnaires sur ce dossier, et je les en remercie tous, le groupe Lagardère a été considéré comme étant le meilleur, celui qui sur le plan financier était pour nous la meilleure solution et qui, sur le plan des probabilités de réussite de cette opération, représente les meilleures garanties.

Monsieur CIOT.- Monsieur le Président, sur ce sujet de l'Aréna d'Aix, je me félicite de l'attribution de cette délégation de service public, sur son équilibre. Je n'ai pas de commentaire sur la délégation elle-même. On est même plutôt très favorable parce qu'elle est équilibrée y compris financièrement. Il faudra arriver à la faire vivre.

Je ferai juste une remarque sur l'Aréna. On a maintenant une grande Aréna dans le Pays d'Aix qui va accueillir le PAUC handball qui a gagné hier soir, qui est cinquième de sa poule (Francis Taulan y était). Il sera européen l'année prochaine. Félicitations à ce grand club de handball qui rayonne sur toute notre région.

Nous misons beaucoup sur cet équipement qui a une vocation métropolitaine. Je voudrais dire, parce que l'on est à un moment où la Métropole fait un gros investissement sur un équipement sportif de très haut niveau qui a une vocation métropolitaine et certainement régionale, qu'il nous faut assumer cette décision et que l'on prenne collectivement la dimension métropolitaine pour éviter la multiplication d'un certain nombre d'équipements. Je le dis clairement, nous y veillerons avec le groupe. Maintenant que nous avons une Aréna, il y aura peut-être d'autres besoins. J'espère que Paris obtiendra les Jeux Olympiques et que Marseille, la Métropole et le Pays d'Aix en profiteront mais nous devons veiller à faire attention à ne pas multiplier les équipements, c'était cela aussi l'intérêt de la Métropole. Nous serons vigilants.

Il y a un autre sujet sur lequel il nous faudra travailler, c'est celui de l'accessibilité. Nous sommes dans une zone où il y a beaucoup de professionnels, de trafics économiques. Il nous faudra mettre les moyens pour permettre l'accessibilité de toutes les manières, de toutes les voies.

Longue vie à cet équipement avec beaucoup de beaux événements sportifs pour l'ensemble de nos clubs aixois certes, mais surtout métropolitains.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce sont des engagements qui avaient été pris et qui sont tenus. L'Aréna, c'est 70 millions d'euros. De plus, si j'ai bien compris, il va falloir faire les accès pour y arriver et les financer. Par conséquent, je pense que la municipalité d'Aix et le Député d'Aix peuvent être satisfaits de cette dépense métropolitaine d'une grande importance. Peut-être qu'elle a échappé au Maire de Pertuis...

Mais vous savez, à 70 millions d'euros, il n'y aura pas une deuxième Aréna aussi vite, quel que soit l'endroit.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

105. CSGE 002-18/05/17 CM - Adhésion à l'association Images en Bibliothèque (IB) et paiement de la cotisation 2017 - Désignation d'un représentant

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

106. CSGE 003-18/05/17 CM - Adhésion à l'association des Bibliothécaires de France (ABF) et paiement de la cotisation 2017 - Désignation d'un représentant

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

107. CSGE 004-18/05/17 CM - Adhésion à l'association des directrices et directeurs de bibliothèques municipales et de Groupements intercommunaux des Villes de France et paiement de la cotisation 2017 - Désignation d'un représentant

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

108. CSGE 005-18/05/17 CM - Adhésion à l'association Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle (COBIAC) et paiement de la cotisation 2017 - Désignation d'un représentant

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnaïnou, D. Lamy, G. Maury

109. CSGE 006-18/05/17 CM - Adhésion à l'association Centre Ressources Illettrisme de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et paiement de la cotisation 2017 - Désignation d'un représentant

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

110. CSGE 007-18/05/17 CM - Adhésion à l'association des Professionnels de l'Information et de la Documentation (ADBS) et paiement de la cotisation 2017 - Désignation

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, J. Marti, M. Ribière, J. Trani, L. Barat, Y. Beauval, J. Besnainou, D. Lamy, G. Maury

111. CSGE 008-18/05/17 CM - Approbation de la grille tarifaire des inscriptions et activités pour la rentrée 2017/2018 de l'Université du Temps Libre sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

112. CSGE 009-18/05/17 CM - Approbation de la grille tarifaire des sorties à la journée période 2017/2018 de l'Université du Temps Libre sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Monsieur GAGNON.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

113. CSGE 010-18/05/17 CM – DOSSIER RETIRÉ

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, l'ordre du jour est épuisé, je ne reprends pas les indications que j'ai données. Toutefois, je voudrais une fois encore remercier les Présidents de Commission de leur patience, de leur présence, dire aux Vice-Présidents que nous formons une équipe. Personne ne décide tout seul et surtout pas moi. Je suis très attentif et le Président de l'Union des Maires le comprendra, à ce que nos 92 Maires soient toujours informés de tout ce que nous faisons. Leurs conseils sont toujours très utiles.

Nous avançons au fur et à mesure. Aujourd'hui, nous n'avons pas pu encore nous servir de la carte électronique. Il nous faut un peu de temps pour nous habituer. J'espère que cet hémicycle vous convient et vous plaît. Je suis très heureux qu'on ait pu réaliser cela. Je le dis parce que je l'ai très peu vu écrit. On me parle de gabegie financière, de tout ce que ces élus du peuple peuvent faire ou peuvent dissimuler. On dit qu'il faut faire des lois spécifiques ! Je me demande quelle loi il va falloir encore faire ! Il paraît que c'est dans l'air du temps...

Ici cela n'a pas coûté très cher : l'installation et les travaux qui servent à la fois à la Métropole et au Conseil de territoire ont coûté 1,5 million d'euros.

Mes chers collègues, mille mercis de votre présence.

La séance est levée.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 11 heures 20).